



ROUVRAY SAINT DENIS

SAMEDI 07 ET DIMANCHE 08 JUIN 2025

Entre les soussignés :

ASSOCIATION FESTI'ALLIANCE
3 rue de la Mairie 28310 ROUVRAY SAINT DENIS
Représentée par Mr FAUCONNIER Loïc, Président
c.festialliance@gmail.com
FAUCONNIER Loïc : 06.12.64.18.41 / SEVESTRE Laurence : 06.82.97.63.32

Nom du SPONSOR	
Adresse	
N° de SIRET	
Représenté par	
n° de téléphone	
Adresse mail	

IL EST ARRÊTÉ CE QUI SUIT

ARTICLE 1 : OBJET DU CONTRAT

Le sponsor apporte un soutien financier à l'association FESTI'ALLIANCE pour l'édition de son festival 2025 en échange de publicité sur le flyer et de diffusions médiatiques avant et pendant l'événement. Ce contrat de sponsoring est non exclusif. De ce fait, le sponsor ne pourra pas s'opposer à la signature de contrats que l'organisateur pourrait conclure avec d'autres partenaires même s'ils exercent une activité similaire.

ARTICLE 2 : DON ET/OU AVANTAGE EN NATURE

A la signature de ce contrat, le sponsor verse à l'association la somme de _____ € TTC soit par chèque (libellé à l'ordre du FESTI'ALLIANCE), soit par virement bancaire*, ou autres avantages.

Cette somme sera affectée exclusivement au financement du festival mentionné à l'article 1 de ce contrat.

- Communiquer le logo de son entreprise (dès le retour du contrat).
- Transmettre toutes les informations concernant son activité, à des fins d'animations commerciales durant la durée de l'événement.

*coordonnées bancaires : ASSOC. FESTI'ALLIANCE
3 RUE DE LA MAIRIE
28310 ROUVRAY ST DENIS



IBAN (International Bank Account Number)
FR76 1440 6001 1990 0252 9324 963

BIC (Bank Identification Code) AGRIFRPP844

ARTICLE 3 : OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR

Diffuser l'image du sponsor sur les différents supports de communication proposés ci-dessous :

FESTI 1 120 €	FESTI 2 250 €	FESTI 3 500 €	FESTI 4 750 €	FESTI 5 1000 €
	FESTI 1 +	FESTI 2 +	FESTI 3 +	FESTI 4 +
Logo sur les flyers	Pub sur les banderoles scène et marché	Affichage sur banderole de la scène musicale + un emplacement de 3 ml sur le marché si le sponsor est aussi exposant	Logo sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook)	Présentation d'une vidéo sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook)

Tout don supérieur aux sommes proposées sera toujours le bienvenu.

ARTICLE 4 : RESILIATION DU CONTRAT

Après sa signature, le présent contrat ne pourra pas être révoqué.

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

J'autorise / Je n'autorise pas Festi'Alliance à diffuser mon image sur les réseaux sociaux.

Le présent contrat est établi en deux exemplaires, dûment remplis et signés par les parties, précédées de la mention « lu et approuvé ».

Association FESTI'ALLIANCE

Le sponsor

Lu et approuvé